

AVIS DE COURSE

Championnat de Nouvelle-Calédonie Monotypes J70 2023

Organisé par le Cercle Nautique Calédonien



Lieu : Port de Plaisance : NOUMÉA – Nouvelle -Calédonie

Autorité organisatrice : Ligue Calédonienne de voile

La mention **[NPI]** dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention **[DP]** dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES APPLICABLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.2 Les règlements fédéraux
- 1.3 La régata sera courue sur J70, fournis par l'organisation. Les bateaux seront équipés de façon à être rigoureusement identiques. Les compétiteurs ne doivent en aucun cas modifier le bateau, et seuls les équipements prévus dans les instructions de course sont autorisés à bord.
- 1.4 Les courses seront jugées sur l'eau en utilisant l'annexe UF: UMPIRED FLEET RACING / COURSE EN FLOTTE JUGEE SUR L'EAU.
- 1.5 L'article C.3.3 issu des règles de classe internationales J/70 :
 - Sauf pour la manœuvre des voiles momentanée et / ou les besoins de réparation, l'équipage devra rester en arrière du mât quand il est sur le pont.
 - L'équipage ne devra pas se pencher par-dessus les filières ou les balcons arrière pour réaliser des virements bascules, empannages bascules ou pour augmenter le couple de rappel.
 - Pas plus de 2 membres de l'équipage peuvent avoir leurs jambes en dehors du livet.
 - Au virement de bord ou à l'empannage, l'équipage ne devra pas se suspendre, pousser ou tirer sur les haubans, le mât, les jeux de filières, les chandeliers ou toute autre pièce pour accentuer la manœuvre.
 - A l'exception d'urgence médicale, ou d'une manœuvre de voile temporaire, ou d'une réparation à effectuer, la tête et les épaules des membres de l'équipage doivent rester au-dessus du pont.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les instructions de course seront disponibles à partir de 16h00 le 2 novembre à la base de voile Gilbert Sutter du Cercle Nautique Calédonien.
- 2.2 Les instructions de course seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les instructions de course seront disponibles en version électronique sur le site internet du Cercle Nautique Calédonien.

3 COMMUNICATION

[DP] [NPI] A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre

ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte aux J70 fournis par l'organisation.

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

Ou

- La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :

- o Pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
- o Pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing

- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.3 Composition des équipages

L'équipage doit être constitué de plus de 3 personnes, le nombre de membres d'équipage ne peut varier au cours d'une régata. Chaque équipage sera inscrit en utilisant un nom d'équipe.

4.4 Inscription au Championnat de Nouvelle-Calédonie

Les inscriptions accompagnées des frais d'inscription doivent être adressées au Cercle Nautique Calédonien par courrier (BP 235 – 98845 Nouméa cedex) ou email (informations@cnc.asso.nc) avant 16h le mardi 31 octobre.

Les concurrents devront présenter à l'inscription leur licence FFVoile valide avec l'autorisation parentale pour les mineurs.

5. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Pour le Championnat de Nouvelle-Calédonie :

	Membre	Non membre
Jeune - 23 ans ou étudiant	5 000 F	6 500 F
Adulte	6 500 F	9 500 F

Une caution de 120 000 F devra être remise pour le championnat de Nouvelle-Calédonie.

6. PUBLICITE

- 6.1 **[DPI [NPI]** Les bateaux [doivent] [peuvent être tenus] d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
- 6.2 **[DPI [NPI]** L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7. PROGRAMME

7.1 Les inscriptions seront closes à 16h00 le mardi 31 octobre.

7.2 Jours de course :

- ✓ Samedi 4 novembre : 13h30 premier signal d'avertissement
- ✓ Dimanche 5 novembre : 10h premier signal d'avertissement

7.3 Nombre de courses :

Pour chaque Régate Challenge, le nombre maximum de courses prévues est 12.

8 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

9 VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

Les vêtements et l'équipement d'un concurrent ne doivent pas peser plus de 8 kilogrammes, comme autorisé par la RCV 50.1(b).

10 LIEU

Les courses se dérouleront dans une zone comprise entre le sud de Nouville et la Baie des Citrons.

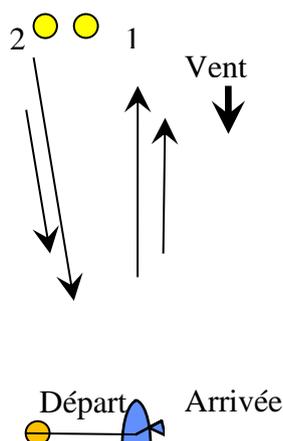
11 LE PARCOURS

Le parcours à effectuer sera le suivant :

Parcours Banane 2 tours

Départ ; 1 ; 2 ; orange ; 1 ; 2 ; Arrivée

Les marques 1, 2 et orange sont à laisser à bâbord



12 SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

13 CLASSEMENT

13.1 Les classements seront établis en utilisant les noms des équipes inscrites.

13.2 Le système de points à minima de l'annexe A des RCV s'appliquera.

13.3 Classement du Championnat de Nouvelle-Calédonie 2023 :
Trois (3) courses devront être validées pour valider le championnat.

14 BATEAUX ACCOMPAGNEURS

[DPI] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par le pavillon du Cercle Nautique Calédonien.

15 PLACE AU PORT

[DPI] [INP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le port.

16 PROTECTION DES DONNÉES

16.1 **Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition)

des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

16.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

17 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

18 PRIX

Un prix sera remis à l'équipe vainqueur du championnat de Nouvelle-Calédonie monotypes 2023 de chaque catégorie :

- Général,
- Jeune (moins de 23 ans),
- Féminine.

Au moins trois équipes d'une même catégorie doivent être inscrites au challenge pour valider une catégorie.

19 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le Cercle Nautique Calédonien informations@cnc.asso.nc – 26.27.27